

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5239**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Responsable en management d'unité et de projet

Nouvel intitulé : Responsable en management d'unité et de projet

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Association centre d'études supérieures industrielles (CESI)	Directeur du CESI

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

200p Méthodes industrielles

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Responsable en management d'unité et de projet exerce des fonctions d'encadrement d'équipes ou de projets qui exigent la maîtrise d'outils, de méthodes ou de langages lui permettant d'intégrer les dimensions économiques, organisationnelles et humaines dans son mode de fonctionnement. Il déploie au sein de celle-ci la stratégie de l'entreprise qu'il traduit en objectifs. Pour atteindre ses objectifs, il négocie et mobilise différentes ressources, notamment humaines. Responsable de ses décisions et de ses résultats économiques, il rend compte à la direction de l'entreprise dans une démarche de qualité.

Le titulaire de la certification est capable de : - Analyser son rôle dans l'entreprise et ses interfaces avec les autres fonctions.

- Se positionner dans sa fonction et dans l'entreprise et mettre en œuvre le leadership nécessaire
- Faire vivre un contrat de management individuel et collectif
- Déléguer et suivre tâches et responsabilités.
- Détecter, maintenir et développer le niveau d'autonomie et de compétences de l'équipe.
- Maîtriser les outils d'analyse de l'organisation et des situations de travail (conduite du changement, élaboration et suivi budgétaire, amélioration des performances, ...)
- Optimiser les ressources matérielles, économiques et humaines pour obtenir des résultats
- Savoir piloter les projets en mettant en œuvre une méthodologie et des outils adaptés.
- Anticiper et gérer les risques
- Connaître les rôles et responsabilités de l'encadrement, notamment en matière de sécurité.
- Réguler le système de relations sociales et maintenir un bon climat social.
- Développer, gérer et réguler les relations avec son environnement professionnel.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tous secteurs d'activité de l'industrie et de plus en plus souvent des services, en particulier les services à l'industrie.

Fonction d'encadrement intermédiaire dans la plupart des fonctions de l'industrie en rapport avec l'activité antérieure.

Codes des fiches ROME les plus proches :

H2502 : Management et ingénierie de production

I1102 : Management et ingénierie de maintenance industrielle

H1102 : Management et ingénierie d'affaires

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

M1302 : Direction de petite ou moyenne entreprise

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités d'évaluation sont les suivantes : A) Epreuves de connaissances et d'application (QCM, études de cas, simulations)

B) Projets et soutenances devant un jury

C) Evaluation en entreprise

D) Mémoire sur la mission en entreprise et soutenance devant un jury de professionnels

E) Jury national de délivrance des titres

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	

Après un parcours de formation continue	X		1 président ; 4 membres permanents respectant la parité organisations d'employeurs / organisations de salariés et la parité hommes / femmes ; 2 professionnels du métier.
En contrat de professionnalisation	X		1 président ; 4 membres permanents respectant la parité organisations d'employeurs / organisations de salariés et la parité hommes / femmes ; 2 professionnels du métier.
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2004	X		Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 23 février 2007 publié au Journal Officiel du 03 mars 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 03 mars 2007, jusqu'au 03 mars 2012.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 10 novembre 1998 publié au Journal Officiel du 20 novembre 1998 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Certificat supérieur d'aptitude aux fonctions d'encadrement'.

Arrêté du 22 juillet 1999 publié au Journal Officiel du 30 juillet 1999 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 22 mars 2000 publié au Journal Officiel du 29 mars 2000 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 19 juillet 2001 publié au Journal Officiel du 28 juillet 2001 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Observations : Liste des sites à la date du 1er juillet 2001.

Arrêté du 30 avril 2002 publié au Journal Officiel du 4 mai 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Manager industriel'.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Pour plus d'informations

Statistiques :

60 par an en moyenne

Autres sources d'information :

<http://www.cesi.fr>

Lieu(x) de certification :

CESI 297 rue de Vaugirard 75015 PARIS

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Aix en Provence, Arras, Bordeaux, Caen, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy, Nantes, Orléans, Paris, Reims, Rouen, Strasbourg, Toulouse

Historique de la certification :

Anciens libellés de la certification : - 'Certificat supérieur d'aptitude aux fonctions d'encadrement'. (Arrêté du 10 novembre 1998 publié au Journal Officiel du 20 novembre 1998)

- 'Manager industriel' (Arrêté du 30 avril 2002 publié au Journal Officiel du 4 mai 2002)

Certification précédente : Manager industriel (Fiche incomplète)

Certification suivante : Responsable en management d'unité et de projet